



Communiqué de presse

La Banque des Territoires au service de projets résilients à Saint-Martin

A Marigot, Saint-Martin, le 22 avril 2026

Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires, s'est rendu ce mercredi 22 avril à Saint-Martin, pour une visite de terrain destinée à constater l'avancement des projets financés par la Banque des Territoires et à renforcer le partenariat avec les acteurs clés du territoire. Au programme : la visite du collège 900, fleuron de la reconstruction post-Irma, une rencontre avec Louis Mussington, président de la Collectivité de Saint-Martin, et Alain Richardson, Vice-président de la Collectivité de Saint-Martin, en charge de l'attractivité, de l'économie et de l'emploi, et président de la Société d'Économie Mixte de Saint-Martin (SEMSAMAR), ainsi qu'un déplacement au Beach Hôtel, en cours de rénovation.

Le collège 900 : un symbole de résilience et d'innovation éducative

Première étape de la visite : le collège 900, établissement scolaire flambant neuf construit pour remplacer les infrastructures détruites par l'ouragan Irma en 2017. Financé à hauteur de 4 M€ par la Banque des Territoires, ce projet incarne l'engagement de l'État et de la Collectivité d'outre-mer de Saint-Martin pour la reconstruction durable de Saint-Martin. Avec 900 places (contre 500 avant Irma), l'établissement répond à la croissance démographique et améliore les conditions de vie et d'apprentissage des élèves.

Conçu pour résister aux cyclones (normes parasismiques et anticycloniques), le collège intègre également des solutions écologiques (panneaux solaires, récupération d'eau de pluie, ventilation naturelle).

Des espaces modulables, des salles connectées et un centre de documentation multimédias en font un collège pilote des nouveaux modèles pédagogiques pour les territoires ultramarins.

Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires déclare : *« Le collège 900 est bien plus qu'un bâtiment : c'est un symbole d'espoir pour les jeunes de Saint-Martin et une preuve concrète que la reconstruction peut rimer avec progrès et durabilité. La Banque des Territoires est fière d'avoir accompagné ce projet, qui allie résilience, performance énergétique et excellence éducative. »*

Le Beach Hôtel : un projet touristique ambitieux pour relancer l'économie locale

Le Beach Hôtel, établissement emblématique de la baie de Marigot, dont la rénovation et l'extension, post Irma, sont financées par la Banque des Territoires à hauteur de 10 millions d'euros. Ce projet s'inscrit dans une stratégie globale de relance du tourisme, secteur clé pour l'économie saint-martinnoise.

Il s'agit d'un hôtel 4 étoiles modernisé avec rénovation des chambres, création d'un spa, d'une piscine à débordement et d'un restaurant gastronomique, avec une démarche écoresponsable (énergie solaire, gestion durable de l'eau). Le projet permet de générer environ 80 emplois directs en phase de construction et 160 emplois indirects en phase d'exploitation, dans un territoire où le taux de chômage reste élevé. Enfin, le Beach Hôtel vise à attirer une clientèle internationale, tout en valorisant le patrimoine naturel et culturel de Saint-Martin.

Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires souligne : « *Le Beach Hôtel illustre parfaitement notre vision : soutenir des projets qui combinent performance économique, durabilité et impact social. En investissant dans le tourisme, nous contribuons à la fois à la relance de l'économie locale et à la préservation de l'environnement, deux enjeux majeurs pour Saint-Martin.* »

La Banque des Territoires partenaire historique de Saint-Martin

En appui de ce partenariat historique, la directrice du réseau de la Banque des Territoires a également eu l'occasion d'échanger avec les principaux décideurs du territoire :

Première discussion avec Louis Mussington, président de la Collectivité de Saint-Martin sur les priorités de développement de l'île, notamment en matière de logement social, de transition énergétique, d'eau, d'aménagement et de relance économique post-Covid.

Ensuite, un échange avec Alain Richardson, vice-président de la Collectivité de Saint-Martin en charge de l'attractivité, de l'économie et de l'emploi et président de la SEMSAMAR sur les projets urbains et touristiques portés par la COM et la SEM, dont certains bénéficient du soutien financier de la Banque des Territoires.

Depuis le passage de l'ouragan Irma, la Banque des Territoires a renforcé son intervention et mobilisé plus de 40 millions d'euros pour la reconstruction et le développement de Saint-Martin, à travers des prêts à long terme pour les collectivités, les bailleurs sociaux avec la réhabilitation de logements dans le quartier par la SA HLM SIKOA, le port maritime, des fonds propres pour les projets structurants (tertiaire, tourisme) et un accompagnement technique pour monter des dossiers complexes (crédits d'ingénierie, ESS, appels d'offres, cofinancements européens).

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, [le Fonds d'épargne](#) transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très

long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique et environnementale (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie.

caissedesdepots.fr/en

in f   

Contact presse :

Banque des Territoires Antilles-Guyane – Groupe Caisse des Dépôts

Cynthia Repaul : cynthia.repaul@caissedesdepots.fr – 06 40 97 31 26